



Débat public à Saint-Brieuc

A l'occasion de son assemblée générale, l'Association Henri-Pézerat vous invite, en lien avec le Collectif des irradiés de l'île longue à Brest et le collectif des anciens salariés de Nutrédia-Triskalia à **participer à un débat public sur le thème :**

« Solidarité et convergence des luttes entre les victimes des pesticides et les irradiés des armes nucléaires »

Vendredi 12 juin à 17 h 30

A la salle A de l'Auberge de jeunesse de ST Brieuc, rue de la ville Guyomard

La soirée se poursuivra autour d'un dîner-buffet pour ceux qui le souhaitent (*participation de 15 euros sur inscription avant le 5 juin auprès de asso hp@gmail.com ou au 06 72 35 77 85*).

• **L'Association « Henri Pézerat – Travail, santé, environnement »** fondée en 2010 rassemble des collectifs de victimes de toute la France, des syndicalistes (CGT, Union syndicale Solidaires...) mais aussi des médecins et inspecteurs du travail, des sociologues, des journalistes et des juristes. Henri Pézerat, lanceur d'alerte français sur l'amiante, décédé en 2009, était convaincu que l'on ne peut séparer production de connaissances et action militante pour la santé, la vie, la justice, la dignité de tous celles et ceux mis en péril par un développement économique dénué bien souvent du respect de la vie humaine. L'association qui porte son nom poursuit l'objectif de créer et de faire vivre un réseau d'échanges d'expériences et d'aide aux luttes sociales concernant la santé des personnes en lien avec le travail et l'environnement. Elle se réunit deux fois par an autour de situations concrètes de risques industriels qui touchent les travailleurs, premières sentinelles de l'environnement, ainsi que les populations.

• **Le Collectif des irradiés de l'île longue à Brest** rassemble des travailleurs engagés depuis plusieurs années pour faire reconnaître des cancers professionnels (œsophage, pharynx, prostate, peau...) dont ils sont atteints et qui ne sont pas inscrits dans les tableaux de maladies professionnelles. Le Collectif revendique :

- la levée du secret défense sur les causes du maintien dans l'ignorance des risques (et l'absence de protection durant 25 ans) ;
- la réalisation d'une étude de santé, sur l'ensemble des travailleurs civils et militaires exposés aux rayonnements ;
- l'élargissement du tableau de Maladies Professionnelles 6 à tous les cancers radio-induits-

• **Le Collectif des anciens salariés de Nutrédia-Triskalia** rassemble des anciens salariés de la coopérative agricole bretonne qui, depuis 5 ans, mènent un combat sans relâche, après avoir été gravement intoxiqués par des pesticides interdits pour leur dangerosité et répandus dans des silos de céréales destinés au bétail. Le poison a probablement contaminé la chaîne alimentaire jusqu'aux consommateurs. Ces salariés sont des lanceurs d'alerte pour l'ensemble de la société et des citoyens.

Merci de faire circuler largement cette invitation autour de vous !